

# Commission Technique Des ACTIVITES CYCLISTES

12/12/2018

Compte rendu de la REUNION GENERALE

## **Présents:**

Yves Berger (CCSPP) – Jean Claude Vacher (TCM) - Pierre Segain (TCM) -Gérard Leclère (Comité) ) - Daniel Denibas (VCBS) - Dominique Dorval (CCMV) - André Leroux (AAOC) - Sylvain Charpentier (AAOC) - Yvette Coince (ACL) - Jean-Paul Coince (ACL) – Frédéric Faulcon (CCS) – Norbert Jil (CCLM) – Robert Vassant (AAOC) – Claude Lemaitre (AAOC) – Dominique Renaud (AAOC)

## **Excusés :**

Christelle Brédard (CSD) - Carole Perdry (Comité) - Loïc Ménager (ACO)

Ordre du jour de la réunion générale communiqué à la Commission, au Comité et aux clubs le 29 novembre 2018

7 Clubs sont représentés à cette réunion annuelle.

## **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.**

Jean-Claude VACHER, responsable de la CTD informe qu'il n'assurera pas le relevé des interventions de la séance.

André LEROUX (AAOC) se propose d'effectuer ce compte-rendu.  
Proposition acceptée.

Bilan d'activités.

Jean-Claude VACHER renvoie au document adressé aux clubs en vue de la réunion. Aucun commentaire de la part des personnes présentes.

### **BILAN FINANCIER.**

Le responsable de la Commission apporte en complément du bilan produit le 29 novembre 2018 les commentaires suivants:

- Recettes : 2 postes répartis en, montant des redevances club auquel il convient d'ajouter celui des cartes nationales et des redevances sur les engagements aux courses
- Dépenses: 9 postes répartis en médailles, récompenses de fin d'année, bouquets, petit matériel de bureau, assistance sanitaire, rubalise, engagements aux nationaux, timbres, site internet, frais bancaire et achats de maillots et redevances CTR.

Solde positif de 2602,26 € en tenant compte des opérations effectuées depuis le 29 novembre.

### **DESIGNATION DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION**

Jean-Claude VACHER confirme qu'il se démet de ses activités de responsable de la CTD et que cette décision est effective ce jour même.

La raison principale évoquée est sa difficulté de déplacement pour se rendre à la réunion mensuelle de la CTD.

La discussion s'engage dès lors sur la constitution et le fonctionnement d'une commission au sein de l'UFOLEP avec les apports de Gérard LECLERE membre du Comité Directeur de l'UFOLEP 91.

Qui souhaite tenir les postes de responsable, de trésorier et de secrétaire sans oublier celui de Webmaster ?

La question est posée.

Question posée par Jean-Claude VACHER qui a cumulé ces postes depuis plusieurs saisons. Le responsable rappelle qu'il est en fonction depuis 20 ans, 7 ans trésorier et 13 ans responsable technique, succédant à Jean-Louis Bletel.

Jean-Claude VACHER énumère en quelques mots ce que contient la fonction de responsable de la CTD. Néanmoins il adressera un mémo de la fonction aux membres de la CTD suite à la suggestion d'Yves BERGER.

André LEROUX rappelle qu'il avait souligné et déploré il y a plusieurs années cette situation en réunion de CTD. Jamais nous n'aurions dû attendre d'être au pied du mur pour réagir.

Pierre SEGAIN souligne toutefois que la question a été posée à maintes reprises afin que de nouveaux membres issus des pelotons, intègrent la CTD.

Sans suite.

Il faut avouer qu'avec une participation restreinte des clubs à la réunion mensuelle de la CTD, cette question n'a pas eu d'écho. Une

information avec plus d'insistance aurait dû être communiquée auprès des responsables de clubs souligne André LEROUX.

Cette communication est l'affaire des responsables de clubs rappelle JC Vacher.

Jean-Claude VACHER propose Daniel DENIBAS, responsable adjoint, pour assurer l'intérim qu'il accepte pour une durée limitée. Il indique une priorité, prévoir le planning de réunion de CTD afin de réserver la salle, le planning s'arrêtant ce jour.

### **DESIGNATION DU TRESORIER DE LA COMMISSION.**

Yvette COINCE se propose d'assurer cette fonction en remplacement de JC Vacher. L'AG remercie Yvette pour cette investissement qui lui sera simplifié par le fait que Jean Paul reçoit les paiements. Un RDV est programmé en janvier entre JC Vacher et Yvette pour la passation (logiciel, signature et..) Aucune objection des personnes présentes.

### **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE LA COMMISSION**

Aucune candidature

### **DESIGNATION D'UN WEBMASTER.**

Jean-Claude VACHER formule l'idée de continuer d'assurer cette fonction récente si les membres l'acceptent. Accepté, dès lors JC Vacher est toujours membre de la Commission.

### **POUR RAPPEL DE LA DESIGNATION DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION**

**Il doit être opéré un appel à candidatures à l'ensemble des clubs.**

Dominique DORVAL pose la question s'il n'y a aucune candidature aux postes de responsable et de secrétaire, que fait-on ?

Aucune réponse dans les rangs. Difficile d'imaginer une telle situation !

Face à l'absence de nombreux responsables de clubs à cette réunion mensuelle, la discussion s'engage sur la programmation de ces réunions.

Frédéric FAULCON pose la question sur la pérennité de celle-ci. Ne faut-il pas envisager un autre procédé pour communiquer.

A la fin d'une épreuve ? Par Internet ?

Les avis sont partagés.

André LEROUX précise que le dialogue est essentiel, que ces réunions doivent se tenir en sensibilisant toutes celles et ceux qui souhaitent que cette activité perdure.

Daniel Denibas souligne de son côté comme d'autres membres, qu'il est normal et essentiel que des réunions de CTD ait lieu chaque mois.

Echange entre les différents responsables de clubs présents sur leur propre fonctionnement. IL s'avère que les responsables de l'AC LARDY, le TEAM MORANGIS, le CCSPP et le CC SACLAY confirment cumuler les 3 fonctions principales au sein de leur club, président, trésorier et secrétaire. Le CCMV et l'AAOC confirment de leur côté avoir un bureau structuré qui se réunit mensuellement ou presque, avoir plusieurs réunions avec leurs adhérents pendant la saison.

## **ETAT DES CARTES NATIONALES ET REQUALIFICATIONS DE CATEGORIES 2018**

Saison 2017/2018 - 264 cartes nationales route ont été éditées et 18 cartes cyclocross.

Saison cyclocross 2018/2019 34 cartes éditées.

Montées de catégorie : moins de 10. A confirmer

Descentes de catégories : nombre à confirmer.

## **PROPOSITIONS DE CATEGORIES POUR LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2019**

André LEROUX demande si un bilan a été tiré du championnat départemental de cyclocross qui a été couru sous cette forme.

Peu significatif selon Jean-Claude VACHER, Pierre SEGAIN et Jean-Paul COINCE en raison de la faiblesse de l'effectif en présence.

Toutefois Claude LEMAÎTRE coureur assistant à l'assemblée confirme que la formule ne convient pas aux "super vétérans".

Pour ce qui concerne le départemental route, cette formule devrait engendrer une motivation d'où une plus grande participation de la part de coureurs essonniers. Ce championnat serait réservé uniquement aux coureur UFOLEP 91. De ces 4 courses sortiraient les différents podiums.

Abandon du quota de courses pour être podiumable et attribution de points au 5 premiers comme pour une course classique.

Le championnat départemental par catégories de valeurs est donc validé.

Le cas des Féminines est évoqué en raison de la disparité des valeurs.

Il est validé qu'un peloton FEM – Cadets et Minimes sera constitué avec les distances et un nombre de tours compatible aux 3 catégories.

**PROPOSITIONS DE TARIFS POUR 2020.** (saison qui débute en septembre 2019)

Après un vote, outre la redevance club qui passera de 60 à 70 €, tous les autres tarifs, restent inchangés.

Redevance carte de cyclocross à la CTD : 5 €

Redevance carte de cyclocross à la CTD : 7 €

Redevance carte de cyclocross à la CTD : 1 €

Montant des engagements sur les courses route :

Pour les licenciés UFOLEP, 6 € à l'avance à condition que l'engagement soit payé et 8 € sur place

Pour les autres licenciés, 8 € à l'avance et 10 € sur place.

### **REGLEMENT DE REQUALIFICATIONS EN FIN D'ANNEE**

Après lecture du règlement par la CTD, Dominique RENAUD demande une réflexion sur le sujet.

Cette proposition serait en effet acceptable si celle-ci était mise en vigueur au niveau de l'Île de France ce qui n'est pas le cas.

L'application de ce règlement en Essonne aurait une conséquence négative sur l'effectif 91, les coureurs préférant se licencier dans un club d'un département limitrophe.

Soumise au vote cette proposition est rejetée.

Jean-Claude VACHER adressera un courrier à la CTR (Commission régionale) ainsi qu'à la CNS (Commission nationale) afin de leur soumettre la réflexion

Les suites seront communiquées au nouveau responsable de commission par le biais de la délégation.

**POUR COMBLER LE MANQUE DE COURSES**, il est de nouveau évoqué les co organisations. Intervention au niveau de tous les clubs non organisateurs pour, soit les aider sur une organisation, soit les solliciter afin d'apporter leur concours sur une organisation en tant que signaleur par exemple.

### **NATIONAL CYCLOCROSS**

André LEROUX demande l'engagement de Thierry FIFE.

### **BILAN ET REGLES DU CHALLENGE ESSONNE**

Le sujet n'a pu être abordé faute de temps

### **POT DE FIN DE SAISON.**

Restons sobres, ce sera pour la prochaine fois...

# Commission Technique Des Activités Cyclistes

## COMPTE RENDU DE LA REUNION GENERALE

**Fin de la réunion à 22h55 - Rapport communiqué le : 13 décembre 2018**